

COMMISSION RÉGIONALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

PV du 4 Septembre 2025 Réunion par voie électronique

Présidence : M Marc HOOG

Présents : MM Jean François BINDER, Michel CAILLO, Yannick DANDRELLE, Damien KELTZ, Vincent MERULLA, Bernard VALSAQUE

FC 1920 SCHWEIGHOUSE s/MODER « 504008 » :

- Suite à L'appel du club d'une décision de la CRSA du PV du 16 JUILLET 2025
- Suite à la réception du PV de la Commission Régionale d'Appel qui dit le club de SCHWEIGHOUSE sur MODER en règle au regard du statut de l'arbitrage pour la saison 2024/2025
- En application de l'article 45 : Le club qui, pendant les deux saisons précédentes, a compté dans son effectif, au titre du Statut de l'Arbitrage en sus des obligations réglementaires, y compris les clubs non soumis aux obligations, un arbitre supplémentaire non licencié joueur, qu'il a amené lui-même à l'arbitrage, a la possibilité d'obtenir, sur sa demande, un joueur supplémentaire titulaire d'une licence frappée du cachet « mutation » dans l'équipe de Ligue ou de District de son choix définie pour toute la saison avant le début des compétitions. Cette mutation supplémentaire est utilisable pour toutes les compétitions officielles, y compris nationales.
- De ce fait le club du FC 1920 SCHWEIGHOUSE s/MODER a droit à un muté supplémentaire dans son équipe première de « R3 » pour la saison 2025/2026

Procédure d'appel

Les présentes décisions de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage sont susceptibles d'appel devant la commission régionale d'appel par courrier recommandé sur papier à l'entête du club, télécopie ou courrier électronique impérativement envoyé à partir de l'adresse électronique officielle du club adressé à la Ligue du Grand Est de Football CS 800 19 54250 Champigneulle ou appel@lgef.fff.fr dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la date de publication en ligne sur le site de la LGEF, selon les dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Le secrétaire de la séance
Yannick DANDRELLE

Président de la séance
Marc HOOG